



*Rapport de la Municipalité
au Conseil Communal sur la
gestion et les comptes pour
l'année 2016*

Préavis no 3-2017





Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Conformément à l'article 93c de la loi sur les communes et à l'article 90 du Règlement du Conseil Communal, la Municipalité a l'honneur de vous soumettre ci-après le rapport sur la gestion pendant l'année 2016.

Table des matières

CHAPITRE 1	MUNICIPALITE	5
	Répartition des dicastères, législature 2011-2016.....	5
	Répartition des dicastères, législature 2016-2021.....	6
	Organisation des services dès le 1.7.2016	7
	Activités	7
CHAPITRE 2	CONSEIL COMMUNAL.....	8
	Bureau du Conseil communal	8
	Commission de Gestion.....	9
	Commission des Finances.....	9
	Séance du Conseil Communal	10
CHAPITRE 3	ADMINISTRATION.....	10
	Population - Contrôle des habitants.....	10
	Evolution de la population	12
	Pyramide des âges au 31 décembre 2016.....	13
	Secrétariat	14
	Bourse Communale	14
	Service du personnel	15
	Administration générale.....	15
	Affaires culturelles et de loisirs	16
	Bibliothèque	16
	Centre des jeunes.....	17
	Site internet.....	17
CHAPITRE 4	DOMAINES ET BATIMENTS.....	18
	Forêts et pâturages	18
	Bâtiments	19
CHAPITRE 5	TRAVAUX	20
	Urbanisme	20
	Routes.....	20



Parcs, promenades et cimetière	20
Ordures ménagères et déchets	20
Réseau d'égouts et d'épuration	20
CHAPITRE 5 INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	21
Enseignement.....	21
CHAPITRE 6 POLICE.....	21
Police	21
Défense incendie	22
Protection civile.....	22
CHAPITRE 7 SECURITE SOCIALE	22
Service social	22
Facture sociale.....	22
Revenu d'insertion	22
Agence d'assurances sociales.....	23
AJEMA.....	23
CHAPITRE 8 SERVICES INDUSTRIELS	23
Services des eaux.....	23
Service du gaz.....	23
CHAPITRE 9 RAPPORT SUR LES COMPTES 2016.....	24
Introduction.....	24
Tableau des charges et revenus selon la classification administrative	25
Tableau de répartition des charges.....	25
Commentaires sur les charges	25
Tableau de répartition des revenus	27
Commentaires sur les revenus	27
Tableau des charges et revenus par nature	28
Tableau des charges par nature	28
Tableau des revenus par nature.....	29
Marge d'autofinancement	30
Evolution de la marge d'autofinancement.....	30
Commentaires sur la marge d'autofinancement	30
Facture sociale - péréquation.....	31
Evolution de la péréquation	31
Evolution de la facture sociale	31
Impôts.....	32



Evolution des impôts sur le revenu et la fortune (personnes physiques, personnes morales)	32
Structure des impôts 2016	32
Bilan	33
Structure du bilan ACTIF	33
Structure du bilan PASSIF	34
Dettes	34
Situation des dettes au 31 décembre 2016.....	35
Evolution de la dette brute par habitant.....	35
Evolution des dettes et intérêts passifs	36
Tableau récapitulatif des dernières années	37
CHAPITRE 10 CONCLUSIONS	38
GLOSSAIRE	39



CHAPITRE 1 MUNICIPALITE

Répartition des dicastères, législature 2011-2016

Syndique :

Mme Sylvie Judas Administration générale – Personnel – Services industriels
– Routes – Eclairage public – Bâtiment de l'Union –
Relations extérieures et Affaires culturelles.
Suppléant : Mme Ruth Lambercy, vice-syndique

Municipaux :

Mme Ruth Lambercy, vice-syndique Ecoles – Affaires sociales – Bibliothèque – Cultes –
Mobilité – Transports – Déléguée Comité de direction
ASSAGIE - Jeunesse
Suppléant : M. Roberto Houmard (arrêt en novembre 2014)

Mme Chantal Dubugnon Police des constructions – Urbanisme – Salubrité – Service
du feu – Déléguée ARCAM
Suppléant : M. Philippe Rezzonico

M. Roberto Houmard (arrêt en nov.2014) Police – Espaces publics – Infrastructures sportives –
Repris par M. Simon Renaud (avril-oct.15) – Déchèterie et Gestion des ordures ménagères
Vacant dès novembre 2015 – PC – Bâtiments – Conciergerie et locations – Tourisme
Suppléant : Mme Ruth Lambercy

M. Philippe Rezzonico Finances – Militaires – Forêts et Domaines – Président du
Groupement forestier – Délégué PNRJV – Agenda 21
Développement durable – Délégué Sociétés Locales –
Délégué Conseil ASSAGIE
Suppléant : Mme Chantal Dubugnon



Répartition des dicastères, législature 2016-2021

Syndique :

Mme Sylvie Judas Administration générale – Personnel – Services industriels
– Routes – Eclairage public – Bâtiment de l'Union –
Relations extérieures – Affaires culturelles – Bibliothèque.
Suppléant : M. Philippe Rezzonico

Municipaux :

Mme Anne-Laurence Berger Espaces publics – Infrastructures sportives – Centre des
jeunes– Déchèterie et Gestion des ordures ménagères –
Vice syndique 2019-2020 Bâtiments – Conciergerie et locations – Tourisme – Cultes
Suppléant : M. Laurent Guignard

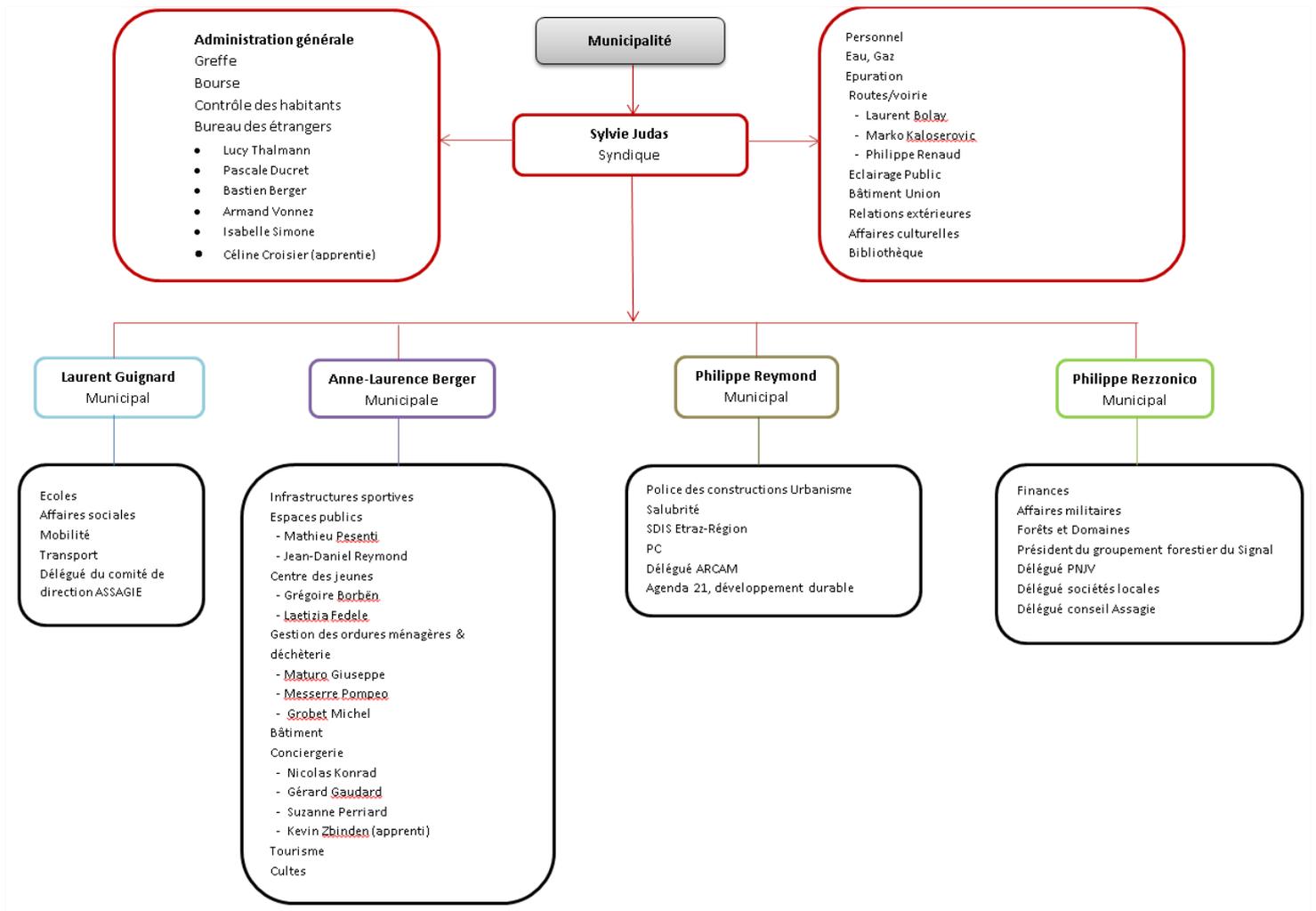
M. Laurent Guignard Ecoles – Affaires sociales – Mobilité – Transports – Délégué
Vice syndic 2017-2018 Comité de direction ASSAGIE
Suppléant : Mme Anne-Laurence Berger

M. Philippe Reymond Police des constructions – Urbanisme – Salubrité – SDIS Etraz-
Vice syndic 2018-2019 Région – PC – Délégué ARCAM – Agenda 21 Développement
durable
Suppléant : Mme Sylvie Judas

M. Philippe Rezzonico Finances – Militaires – Forêts et Domaines – Président du
Vice syndic 2016-2017 Groupement forestier du Signal – Délégué PNJV – Délégué
Sociétés Locales – Délégué Conseil ASSAGIE
Suppléant : M. Philippe Reymond



Organisation des services dès le 1.7.2016



Activités

En 2016, la Municipalité s'est réunie à 41 reprises pour traiter des affaires courantes de la collectivité. Dès le 1^{er} juillet 2016, les séances ont lieu le mardi à 17h00. Elle a également participé à de nombreuses réunions d'associations intercommunales régionales ou cantonales. Elle s'implique dans toutes les actions régionales qui peuvent avoir une incidence pour notre commune ou notre région. A ce titre, chaque municipal est engagé à suivre des activités régionales en fonction de son dicastère ou de ses connaissances.

Faits marquants de l'année 2016 :

- Elections communales
- Fin de l'aménagement de la déchèterie, rénovation du hangar voirie et inauguration de ceux-ci
- Fin de la construction du nouveau bâtiment multifonctions et inauguration de celui-ci



- Suivi des constructions du quartier du Closez-à-l'Orbannaz
- Suivi de l'aménagement de la place de la Vernette
- Suivi du dossier pour une nouvelle laiterie
- Adhésion du Groupement Forestier du Signal à celui de la Saubrette
- Gestion du dossier « sécurité »
- Suivi des dossiers de constructions, notamment suite à la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire
- Suivi du dossier pour de nouvelles classes à Gimel
- Gestion du dossier PPA de la Piquette
- Etude rénovation éclairage public
- Etude rénovation routes

Ainsi que plusieurs dossiers courants touchant à la population de Gimel.

CHAPITRE 2 CONSEIL COMMUNAL

Bureau du Conseil communal

Composition du bureau du Conseil communal jusqu'au 30 juin 2016 :

Président :	M. Vincent Frutiger
Vice Président :	M. Laurent Guignard
Secrétaire :	Mme Da Silva Gonçalves Melissa
Scrutateurs :	Mme Carole Bourgeois M. Thomas Baeriswyl
Scrutateurs suppléants :	Mlle Stéphanie Lecoultre M. Simon Baudin

Composition du bureau du Conseil communal depuis le 1^{er} juillet 2016 :

Président :	M. Alain Bussard
Vice Président :	Mme Christelle Debonneville
Secrétaire :	Mme Da Silva Gonçalves Melissa
Scrutateurs :	Mme Carole Bourgeois M. Thomas Baeriswyl
Scrutateurs suppléants :	Mlle Stéphanie Lecoultre M. Sébastien Debonneville



Commission de Gestion

Composition de la Commission de Gestion jusqu'au 30 juin 2016 :

- Egli Daniel
- Baeriswyl Florian
- Theintz Valérie
- Bourgeois Sandra
- Reymond John
- Debonneville Sébastien (suppléant)
- Ciaburri Pascal (suppléant)

Composition de la Commission de Gestion depuis le 1^{er} juillet 2016 :

- Theintz Valérie
- Bourgeois Sandra
- Reymond John
- Ciaburri Pascal
- Moix Thierry
- Christen Doris (suppléant)
- Porret Déborah (suppléant)

Commission des Finances

Composition de la Commission des Finances pour la législature 2011-2016 :

- Correvon Pierre-Yves
- Messieux Cyril
- Reymond Philippe
- Dieperink Edgar
- Bussard Alain
- Dubugnon John (suppléant)

Composition de la Commission des Finances pour la législature 2016-2021 :

- Correvon Pierre-Yves
- Messieux Cyril
- Pasche Jean-Marie
- Dieperink Edgar
- Pichon Stéphane
- Boillat Nicolas (suppléant)
- Egli Daniel (suppléant)



Séance du Conseil Communal

En 2016, le Conseil communal s'est réuni à 7 reprises, en séances ordinaires, pour légiférer sur 11 préavis municipaux, citons pour mémoire l'adoption de :

29 février :		uniquement dépôt de préavis
26 avril :	01-2016	Réfection route de Bauloz – crédit étude
2 juin :		Installation des autorités
29 juin :	02-2016	Règlement communal sur le subventionnement des études musicales
	03-2016	Réseau distribution de gaz – extension de la conduite à la route de Longirod
	04-2016	Cession des actions Télé-Dôle au conseil régional du district de Nyon
	05-2016	Comptes 2015
14 septembre :	06-2016	Adhésion au Groupement forestier de la Saubrette
	07-2016	Construction d'un bâtiment scolaire – crédit d'étude
26 octobre :	08-2016	Indemnités et vacations de la Municipalité et du Conseil Communal
	09-2016	Détermination des compétences de la Municipalité
	10-2016	Arrêté d'imposition pour l'année 2017
2 décembre :	11-2016	Budget 2017

CHAPITRE 3 ADMINISTRATION

Population - Contrôle des habitants

Au 31 décembre 2016, la statistique de la population présente 1948 habitants soit une augmentation de 41 habitants depuis fin 2015. La population est composée de 1491 suisses, 452 étrangers (totalisant 38 nationalités différentes) et 5 fonctionnaires internationaux. Il y a également 36 personnes inscrites en séjour et 76 frontaliers inscrits.



Le contrôle de habitants a, durant l'année 2016, enregistré 237 arrivées, 186 départs, 35 décès et 24 naissances. Sans compter les diverses corrections d'adresses, d'état civil, de renouvellements de permis étrangers, d'établissement de cartes d'identité (traitement de 102 demandes de cartes d'identité) etc. représentant un total d'environ 5000 transactions informatiques.

Neufs nonagénaires ont été fêtés en 2016, ainsi que Mme Correvon pour son 101^e anniversaire. Un traditionnel gâteau, ainsi qu'un petit cadeau leur ont été offerts.

Chaque année est organisée la fête du 1^{er} août. Mme Anne-Laurence Berger, Municipale, a assuré l'allocution de cette fête patriotique. Une collation est organisée et un feu d'artifice est également offert aux habitants.

En date du 19 août 2016, dans le cadre de la fête au Village, la Municipalité de Gimel a accueilli ses nouveaux habitants. A cette occasion, un repas avec arbre à fondue leur a été offert. Une soixantaine de personnes ont participé à ce moment convivial. La traditionnelle fête au village a eu lieu le lendemain sous une pluie persistante mais qui n'a pas altéré la bonne humeur des participants.

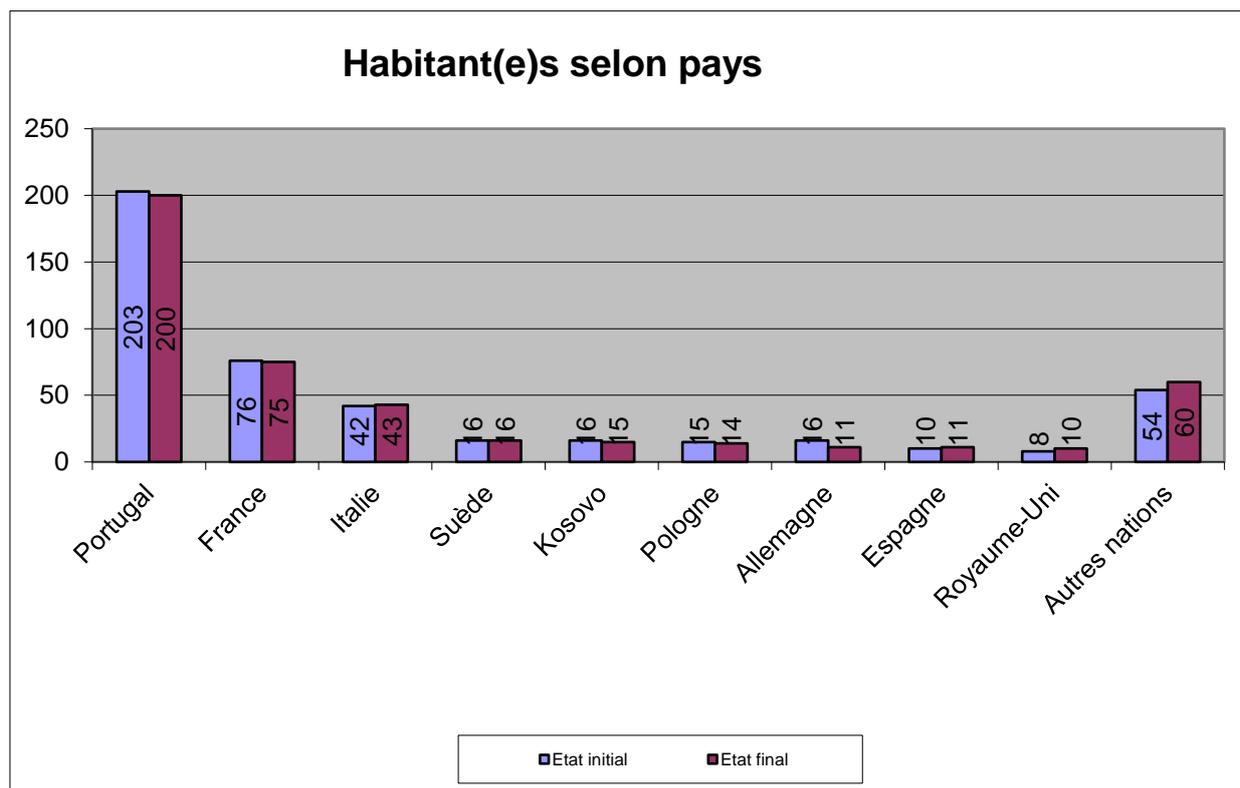
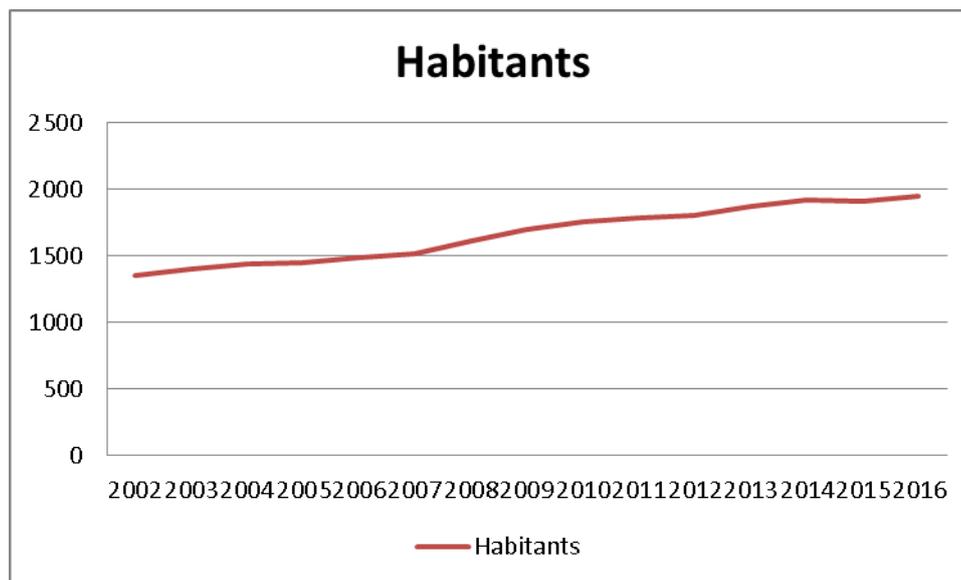
Le 1^{er} décembre, l'administration communale a accueilli la population pour la fenêtre de l'Avent. Celle-ci rencontre toujours un vif succès.

Le 17 décembre 2016 a eu lieu la traditionnelle vente des sapins de Noël à la déchèterie. Cette vente rencontre à chaque fois un vif succès. Cette année ce sont environ 140 sapins de Noël qui ont été vendus.



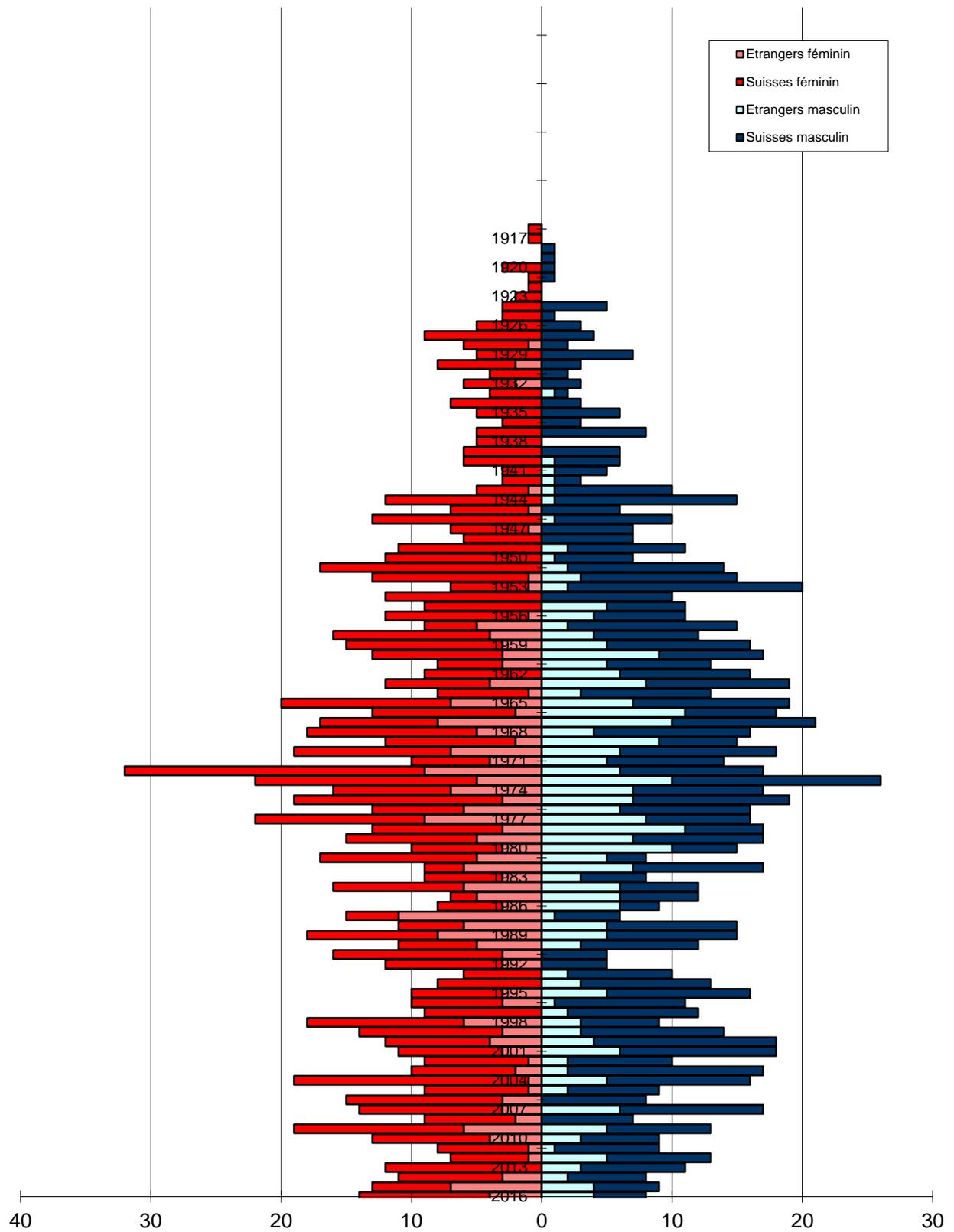


Evolution de la population





Pyramide des âges au 31 décembre 2016





Secrétariat

Le secrétariat a retranscrit les décisions des 41 séances de Municipalité dans les procès-verbaux représentant 296 pages d'écritures, et a assuré tout le suivi administratif des dossiers.

Les statistiques cantonales ont été traitées également par le secrétariat. A nouveau cette année, la Municipalité a fait appel à son avocat, avec la collaboration du secrétariat, pour le traitement des divers dossiers de construction toujours plus complexes.

Les naturalisations font partie des activités courantes. Les personnes désirant être naturalisées sont auditionnées par la commission de naturalisation et la Syndique. Cette année, 12 demandes de naturalisation ont été déposées.

Le secrétariat gère également les locations de salle. En 2016, de nombreuses manifestations se sont déroulées dans les locaux communaux. Citons par exemple, toutes les soirées des sociétés locales, l'organisation du nouvel-an, le traditionnel loto, le carnaval, les soirées des Chœurs mixtes de St-Oyens et Saubraz, le karaoké de Pâques, le cirque Helvetia, la 105^e assemblée générale de la banque Raiffeisen de Gimel, les 21^e camps de football ACVF, la fête du 1^{er} août, la fête des récoltes, la soupe de Carême, les diverses manifestations de l'ADIG, des soirées scolaires ainsi que bien d'autres séances d'informations, spectacles et manifestations organisées à titre privé.

Le greffe municipal s'occupe également de l'établissement du plan canicule et recherche des bénévoles pour effectuer les visites auprès des personnes âgées.

La Municipalité a participé à la journée des communes vaudoises en date du 4 juin 2016. Cette année la manifestation était organisée à Lonay.

Bourse Communale

La bourse communale enregistre de multiples écritures comptables. Elle s'occupe notamment du suivi des fournisseurs, des débiteurs, des facturations des taxes, de la comptabilité générale et des investissements. Elle tient également les comptes des associations suivantes :

- Groupement Forestier du Signal de Bougy
- SDIS Etraz-Région
- Entraide familiale – La Souris Verte
- Syndicat AF du Closez à l'Orbannaz
- Combe des Amburnex

Les comptes 2016 bouclent avec un bénéfice de Fr. 129'940.06 alors que le budget prévoyait un déficit de Fr. 251'999.00. Le plafond d'endettement pour la législature 2011-2016 voté par le Conseil s'élève à Fr. 15'955'000.00 tandis que le plafond de cautionnement se monte à Fr. 1'726'000.00. Ils ont été réunis



en un seul plafond à concurrence de Fr. 21'000'000 pour la législature 2016-2021. La dette au 31 décembre 2016 est de Fr. 14'335'059.00 soit bien inférieure au plafond voté.

L'analyse détaillée des comptes suit au chapitre 10 du présent rapport.

Service du personnel

La commune de Gimel emploie 20 personnes au 31 décembre 2016, dont 3 apprentis, représentant un total ETP de 13.80 (hors apprentis).

Service de la voirie, espaces verts & déchèterie :	5 personnes + 3 auxiliaires déchèterie + 1 apprenti
Service de conciergerie :	3 personnes + 1 apprenti
Administration :	5 personnes + 1 apprentie
Centre des jeunes :	2 personnes
Bibliothèque :	1 personne
Organiste :	1 personne

En 2016, la commune a engagé une nouvelle collaboratrice en la personne de Mme Laetizia Fedele qui remplace Mme Sylvie Girard au centre des jeunes. Il n'y a pas eu de départ en retraite en 2016.

Un nouvel apprenti, en la personne de M. Ismael Casares, a commencé son apprentissage en août 2016 à la voirie, toutefois il a cessé ses activités au 31.12.2016 afin de donner une autre orientation à sa formation.

Jubilairer : M. Gérard Gaudard pour 25 ans d'activités. M. Grégoire Borboen pour 5 ans d'activité.

En date du 25 novembre 2016, comme tous les deux ans, a eu lieu le traditionnel souper du personnel.

De plus, Mme la Syndique rencontre personnellement chaque employé pour partager un moment d'échange lors d'un entretien annuel.

Administration générale

La Municipalité a assisté aux séances de l'UCV et de l'ADCV qui lui ont permis d'obtenir des informations importantes sur les décisions cantonales et donné la possibilité d'exprimer ses opinions à leur sujet.



Chaque année, la préfecture fait une visite administrative des communes. Cette année, en date du 3 mars 2017, Mme le Préfet Andrea Arn a contrôlé les procès-verbaux, l'archivage, les comptes ainsi que les registres du contrôle des habitants. Plusieurs documents lui ont été remis pour étude. Une nouvelle fois, la préfecture a relevé l'excellente tenue des dossiers.

Affaires culturelles et de loisirs

Bibliothèque

La bibliothèque est ouverte les mardis, mercredis et samedis, soit 5 heures hebdomadaires. Six bénévoles ont consacré 288 heures pour le prêt. A cela il faut ajouter 133 heures pour des achats, emprunts de livre et animations. Depuis l'ouverture de la Médiathèque d'Etoy, à savoir depuis septembre 2016, les 16 classes ne viennent plus que pour deux animations par année scolaire et ceci au bon vouloir de la Municipalité de Gimel, qui prend en charge les animations et de la direction de l'Établissement scolaire de Gimel-Etoy. Deux animatrices ont effectué 55 animations de classe à raison de 1.5 heures par présentation. Mme Juillerat, responsable de la bibliothèque, a effectué 580 heures qui se répartissent en prêt, achats, équipement des livres, catalogage, rangement, comptabilité et divers travaux administratifs. C'est près de 1083 heures qui ont été effectuées cette année. Les responsables de la « cantine scolaire », suite à leur déménagement, ne viennent plus emprunter de livres. Par contre, l'UAPE emprunte régulièrement des livres et bénéficie également d'animations proposées par Mme Fazan.

L'abonnement auprès de Bibliomedia a été reconduit ce qui permet d'emprunter 2 fois par année plus de 150 livres supplémentaires. De plus la bibliothèque a adhéré à la plateforme de prêt de livres numériques à savoir e-Bibliomedia.

Les cotisations restent inchangées et se montent à Fr. 10.00 par enfant et Fr. 20.00 par adulte.

9068 ouvrages sont à disposition des lecteurs, 4318 pour adultes et 4750 pour enfants.

La bibliothèque a participé au « Samedi des bibliothèques », au mois d'août elle a tenu un stand à la fête au village et en novembre, la « Nuit du conte » a rencontré un vif succès. Le 5 décembre, elle a également organisé la fenêtre de l'Avent. Depuis de nombreuses années, elle participe aux Prix « Enfantaisie » et « Chronos ». Un groupe de lecture « UCF » se réunit plusieurs fois au cours de l'hiver. C'est un moment de partage et d'échange au sujet d'un livre.

230 membres actifs, dont 125 enfants, sont inscrits à la bibliothèque pour un emprunt de 9'783 livres (dont 7431 livres d'enfants). Une légère diminution des prêts est constatée suite au fait que les classes se déplacent 2 fois par année scolaire à Etoy.

En 2016, les comptes présentent un bénéfice essentiellement dû aux achats de livres moins élevés. L'équipe reste motivée malgré une légère baisse de fréquentation.



Centre des jeunes

Le Centre des jeunes de Gimel a pour but d'agir auprès des jeunes liés à Gimel et aux communes environnantes, en leur offrant principalement des possibilités de rencontres, d'activités, de jeux, de discussion, d'écoute et d'information.

Le centre fonctionne comme interlocuteur entre les autorités, les institutions et les jeunes, dans tous les domaines ayant trait à la jeunesse.

En cas de problèmes entre eux ou à la maison, les jeunes ont la possibilité de venir en parler ; ils trouveront toujours dans ce lieu un espace d'écoute et/ou de médiation.

Le panel des âges est assez ouvert (10-17 ans), ce qui permet aux ados de créer des liens. Ils ont également la possibilité de se faire des amis dans la région, à l'occasion des sorties communes qui sont organisées avec les deux autres centres d'Aubonne et d'Etoy.

Les animateurs se relaient à la cantine scolaire pour surveiller et partager les repas avec les jeunes et ainsi renforcer les liens qui les unissent aux enfants. Les enfants sont ensuite accueillis au centre des jeunes pour la fin de leur pause. Entre 40 et 80 enfants par jour sont au bénéfice de cette structure d'accueil.

Diverses activités ont été organisées en 2016, telles que la construction du bonhomme hiver en collaboration avec le carnaval, l'organisation de camps d'été avec les 3 centres, des tournois sportifs (unihockey, ping-pong, foot) et régulièrement des journées ou soirées à thème.

Une étude est en cours pour éventuellement regrouper la gestion des 3 centres des jeunes au sein de l'ASSAGIE.



Site internet

Le site internet de la commune est régulièrement mis à jour afin de transmettre toutes les informations utiles sur Gimel et ses environs. Un panneau à l'entrée du village tient également au courant les gens de passage sur les diverses manifestations du village.



CHAPITRE 4 DOMAINES ET BATIMENTS

Forêts et pâturages

Le marché du bois n'a pas évolué de manière significative sur cette année et les conditions restent difficiles.

Pour Gimel, il a été exploité pour 2'033 m3 de résineux, 89 m3 de feuillus, 377 m3 de bois d'industrie, 252 m3 pour déchetage et 1'167 m3 de bois de feu, soit un total de 3'918 m3.

Nous sommes conscients que l'exploitation forestière moderne a un impact paysager assez fort et que le rôle de détente qu'offre la forêt à la population se développe. Nous essayons de tenir compte de cet état de fait en prenant des mesures telles que la pose de panneaux d'information sur les chantiers, de structurer au mieux les coupes visibles depuis le village, etc.

Notre garde forestier, M. Martignier poursuit sa collaboration avec les classes enfantines qui ont effectué une matinée en forêt avec lui et assisté à la coupe du sapin de Noël placé sur la place du village.

Nous avons effectué un entretien de la route des Clavalles sur sa partie supérieure afin de prévenir une certaine dégradation future liée à son usage et aux conditions climatiques.

Le résultat du compte forestier présente un découvert bien maîtrisé et inférieur à celui budgétisé.

Pour les alpages communaux, l'entretien du pâturage de la Sèche s'est poursuivi, ainsi que la réfection des murets sur 33ml. Pour le Mont-Bally, le remplacement des clôtures est terminé.



Bâtiments

L'entretien des bâtiments est suivi régulièrement avec notamment les travaux suivants :

Bâtiment administratif

Le chauffe-eau a dû être remplacé.

Grande salle

Le remplacement des serrures a été exécuté.

Collège du Marais

5 velux ont été remplacés au collège du Marais, 1 classe a été repeinte.

Union

Des télévisions ont été achetées pour mettre dans les chambres et l'armoire frigorifique a dû être remplacée.

La Chomaz

Le remplacement des fenêtres s'effectue par étape.

La Chaumière

Le poêle à bois a dû être changé.

Salle omnisports

Le remplacement des serrures a dû être effectué. Des arbustes ont été plantés entre la salle omnisports et la cantine.



CHAPITRE 5 TRAVAUX

Urbanisme

27 dossiers de mise à l'enquête ont été traités, soit 21 enquêtes publiques et 6 dispenses d'enquête.

Routes

Le réseau routier a subi quelques réparations, mais d'importants investissements s'avèrent encore nécessaires. De gros travaux de signalisation et de marquage ont été effectués, notamment avec le remplacement de différents panneaux signalétiques et le marquage d'une ligne de trottoir au chemin du Moulinet.

Parcs, promenades et cimetière

L'entretien des terrains de foot est effectué régulièrement et une machine d'arrosage a été achetée. Le jardin anglais a été entièrement rénové.

Ordures ménagères et déchets

La statistique des déchets repris à la déchèterie démontre que la population gère bien les déchets. Les coûts sont maîtrisés. Par contre, suite à l'aménagement de la nouvelle déchèterie, la taxe par habitant, ainsi que la ristourne de la taxe au sac ne couvrent pas tout à fait les frais en 2016. Toutefois, la taxe actuelle sera maintenue pour 2017.

Réseau d'égouts et d'épuration

L'étude de STEP régionale se poursuit, une participation de Fr. 4.00 par habitants a été versée en 2016 afin de continuer le projet. L'élimination des boues est bien gérée avec la collaboration de la commune de Bière. La taxe pour le micropolluant s'élève à Fr. 9.00 par habitants. Celle-ci a été reportée sur le prix d'épuration de l'eau à raison de Fr. 0.15 supplémentaire par litre d'eau épuré.



CHAPITRE 5 INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Enseignement

L'ASSAGIE enregistre 267 élèves de Gimel dont 181 en primaire et 80 en secondaire, 1 en classe de développement, 2 en dérogation dans un autre établissement et 3 en classe de raccordement.

Les comptes de l'Assagie bouclent avec un écart total de Fr. 81'505.63 par rapport au budget. Les comptes sont maîtrisés par rapport au budget avec un total de charges/revenus de Fr. 8'935'694.37.

Le montant total à charge de la commune s'élève à Fr. 1'246'388.00 pour un montant de locations encaissées de Fr. 869'917.00. Ce qui représente un coût brut moyen par élève de Fr. 4'668.12.

En date du 30 juin 2016, la direction des écoles a organisé une fête de fin d'année scolaire qui a vu la participation d'environ 600 personnes. Ce fût un succès et le soleil était au rendez-vous. Les classes ont présenté des chansons et un défilé costumé a eu lieu dans les rues de Gimel.

Nous pouvons relever le changement de direction des écoles, M. Javier Rosa a donné sa démission pour le 30 juin 2016. Il a été remplacé par Mme Valérie Merino de Tiedra.

CHAPITRE 6 POLICE

Police

La gendarmerie cantonale visite régulièrement la Municipalité de Gimel afin de lui présenter un rapport sur les infractions commises sur notre territoire.

La collaboration avec les agents de sécurité d'Aubonne s'est poursuivie en 2016.

Un bus de gendarmerie de proximité passe régulièrement sur le territoire communal. Ce service offre à la population la possibilité de poser des questions liées à la sécurité et d'effectuer des dépôts de plainte ou de perte.

Notre participation à la réforme policière s'élève pour 2016 à Fr. 173'496.00. Un solde de Fr. 1'258.00 pour 2015 a été reversé au Canton.



Défense incendie

La nouvelle entité SDIS Etraz-Région a clôturé ses comptes avec une charge de Fr. 30.00 par habitant, soit inférieure de Fr. 2.00 par rapport au budget accordé. Une location pour le local du feu est encaissée à raison de Fr. 22'500.00 par an.

Protection civile

La remise en état des abris PC est en attente. Le montant de Fr. 71'622.80 attribué à leur réfection est toujours mentionné dans les comptes de réserves. D'autre part, le placement trésorerie de Fr. 260'000.00 est arrivé à échéance en avril 2016. Un préavis pour une réfection complète des abris est en cours. Le remplacement d'une pompe a dû être organisé dans l'urgence suite à une inondation des abris.

Les comptes 2016 de la PC Région bouclent avec une charge de Fr. 18.39 par habitant, contre Fr. 20.70 prévus au budget 2016. La Protection civile du district de Morges est composée de 715 miliciens et professionnels répartis en 7 compagnies. Ces 7 compagnies répondent présentes lors d'interventions relatives au contrôle des sirènes, lors de manifestations comme par exemple pour l'assemblée générale de l'UCV qui s'est déroulée cette année à Lonay, s'occupent de la révision des équipements et moyens de sauvetage. Une compagnie a également été engagée au profit de l'exercice « Léman 16 » afin de tester les plans de sauvetage du lac Léman. Différents travaux de construction ont également été réalisés par des équipes de la protection civile. Elle participe encore au passeport vacances en proposant une expérience découverte à une trentaine d'enfants.

CHAPITRE 7 SECURITE SOCIALE

Service social

Facture sociale

Le décompte final 2015 est comptabilisé dans les comptes 2016 avec un total de Fr. 22'163.80 en faveur de l'Etat. Les comptes 2016 sont clôturés sur la base des acomptes. Le décompte final interviendra en 2017 et devrait présenter un solde en faveur du Canton d'environ Fr. 220'000.00, y compris les dépenses thématiques. L'écart provient principalement de la reprise des 50% sur les recettes conjoncturelles soit les successions et donations, les droits de mutation et les gains immobiliers.

Le compte « aides individuelles prévoyance social » inclut les exonérations de la taxe déchets et la distribution gratuite de sacs poubelles taxés aux bénéficiaires.

Revenu d'insertion

Le montant total de la participation par habitant aux frais administratifs s'élève à Fr. 0.65 contre Fr. 0.70 prévus au budget 2016. Le CSR a traité en moyenne 900 dossiers en 2016, pour Gimel cela représente 46 dossiers pour 2016.



Agence d'assurances sociales

Le montant total s'élève à Fr. 24.00 par habitant, contre Fr. 24.50 prévus au budget 2016. L'agence d'Aubonne s'occupe notamment des demandes de prestations complémentaires AVS/AI, PC Famille, rente pont, subside LAMal, affiliations AVS.

AJEMA

Le décompte final 2015, comptabilisé dans les comptes 2016, s'élève à Fr. 75'169.00. La charge effective pour 2016 s'élève à Fr. 375'932.00 pour un total de 64'144 heures consommées. Un solde en notre faveur de Fr. 4'968.00 pour 2016 sera comptabilisé dans les comptes 2017.

CHAPITRE 8 SERVICES INDUSTRIELS

Services des eaux

Cette année, les grosses fuites d'eau ont à nouveau épargné notre réseau. En conséquence, les comptes sont conformes au budget. Les communes de St-George/Longirod ont prélevé plus d'eau que l'année passée et la facturation pour leur consommation s'élève à Fr. 93'962.80. Une attribution aux fonds de renouvellement du réseau d'eau de Fr. 136'116.35 a pu être comptabilisée. Un amortissement supplémentaire de Fr. 127'198.15 a pu être comptabilisé sur le préavis de l'adduction d'eau au Closez à l'Orbannaz suite à l'encaissement des taxes d'introduction.

Service du gaz

La consommation de gaz augmente régulièrement chaque année grâce aux nouveaux abonnés. Le remplacement de nombreux compteurs de gaz a été effectué par l'entreprise Cosvegaz conformément à leur nouveau mandat. Les prochaines extensions sont prévues au quartier du Closez à l'Orbannaz et sur la route de Longirod.

La rétrocession Valgaz a pu être renouvelée pour un montant de Fr. 95'043.25.



CHAPITRE 9 RAPPORT SUR LES COMPTES 2016

Introduction

Dans sa séance du 11 avril 2017, la Municipalité a adopté les comptes de l'année 2016.

Le résultat présente un bénéfice de Fr. 129'940.06 pour un total de charges de Fr. 10'467'696.15 et un total de revenus de Fr. 10'597'636.21. Le budget prévoyait un déficit de Fr. 251'999.00. La marge d'autofinancement des comptes 2016 s'élève à Fr. 1'344'625.81.

Le bilan présente un total de 19'009'344.28. Suite au bénéfice, le découvert au 31 décembre 2016 est réduit à Fr. 23'942.38

Les comptes 2016 bouclent à nouveau de manière positive notamment grâce à une bonne maîtrise des charges et quelques rentrées fiscales et vente de gaz supérieures aux prévisions. Les taxes d'introduction eau et égouts, notamment celles liées au Closez à l'Orbannaz, ont permis d'augmenter le montant du cash flow de manière significative. Ces recettes ont toutefois été directement imputées en amortissements et fonds de réserves.



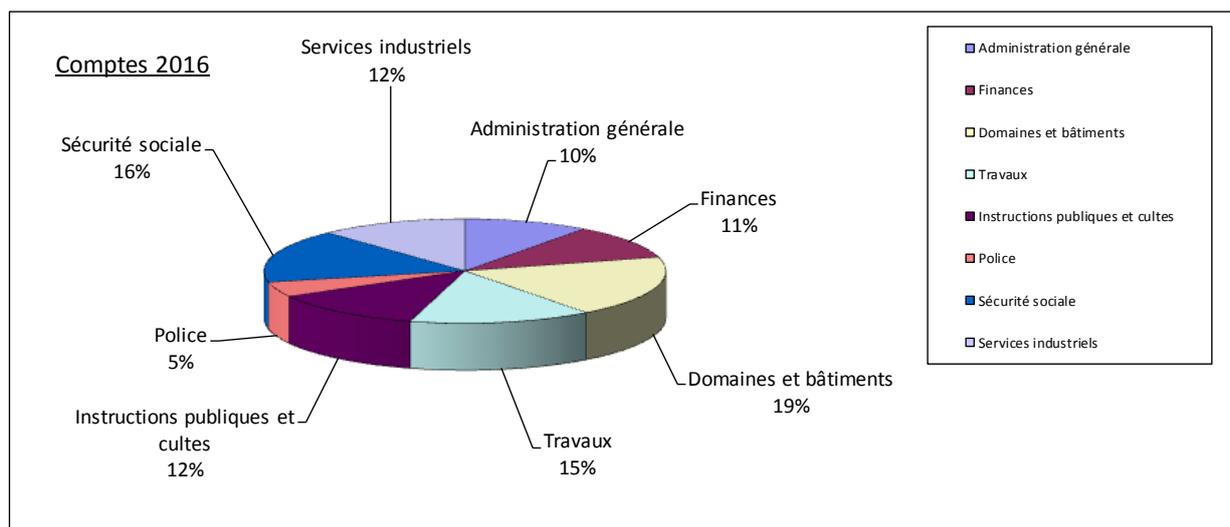
Tableau des charges et revenus selon la classification administrative

Tableau de répartition des charges



Commune de Gimel

	Comptes 2016		Budget 2016		Ecart budget - comptes	
Administration générale	1'054'511.24	9.95%	1'067'587.00	10.74%	13'075.76	-2.49%
Finances	1'118'357.19	10.55%	1'100'712.00	11.07%	-17'645.19	3.37%
Domaines et bâtiments	1'982'402.28	18.71%	1'960'687.00	19.72%	-21'715.28	4.14%
Travaux	1'537'127.08	14.50%	1'235'790.00	12.43%	-301'337.08	57.48%
Instructions publiques et cultes	1'309'310.70	12.35%	1'391'211.00	13.99%	81'900.30	-15.62%
Police	485'174.85	4.58%	489'292.00	4.92%	4'117.15	-0.79%
Sécurité sociale	1'731'026.26	16.33%	1'673'144.00	16.83%	-57'882.26	11.04%
Services industriels	1'249'786.55	11.79%	1'025'015.00	10.31%	-224'771.55	42.87%
Totaux	10'467'696.15	98.77%	9'943'438.00	100.00%	-524'258.15	100.00%
<i>Bénéfice</i>	<i>129'940.06</i>	<i>1.23%</i>	<i>-</i>	<i>0.00%</i>	<i>-</i>	<i>0.00%</i>
Totaux	10'597'636.21	100.00%	9'943'438.00	100.00%	-524'258.15	100.00%



Commentaires sur les charges

Administration : Les charges administratives ont été bien maîtrisées et sont ainsi inférieures au budget.

Finance : Les frais sont légèrement supérieurs au budget notamment suite à la cession des actions « Télédôle » acceptée par le Conseil Communal mais qui n'avait pas été budgétisés.



Domaines et bâtiments : L'écart provient de différents postes mais nous pouvons relever des frais de chauffage un peu plus importants que prévu.

Travaux : La différence relativement conséquente par rapport au budget s'explique par une attribution importante au fonds de réserve égouts et par des entretiens de chemins et routes, des terrains de sport et de la déchèterie qui ont été supérieurs par rapport au budget.

Instruction publiques et cultes : Le décompte final de l'ASSAGIE présente un solde en notre faveur de Fr. 83'529.00. Les frais liés au temple sont conformes au budget.

Police : les comptes « police » et « contrôle des habitants » sont conformes au budget.

Sécurité sociale : Le budget ne tenait pas compte du décompte final de la facture sociale 2015 qui présentait un montant de Fr. 22'163.80 à payer au Canton. D'autre part, les frais liés au réseau Ajema sont toujours en hausse (+ Fr. 56'069.00 par rapport au budget), avec l'ouverture de l'UAPE à Gimel, ainsi que l'ouverture d'autres structures faisant partie du réseau.

Services industriels : Le service des eaux permet une attribution au fonds de réserve de Fr. 136'116.35, ainsi qu'un amortissement du préavis lié au déplacement des conduites d'eau pour le quartier du Closez de Fr. 127'198.15. Les frais liés à l'entretien de l'éclairage public sont supérieurs au budget avec le remplacement de plusieurs candélabres et l'installation de nouveaux candélabres. Les frais liés au service du gaz sont conformes au budget.

Le total des charges enregistre des mouvements non monétaires pour un montant de Fr. 790'600.00 pour les amortissements obligatoires, de Fr. 150'698.15 d'amortissements supplémentaires ainsi qu'un montant de Fr. 273'387.60 pour les attributions aux fonds et financements spéciaux.

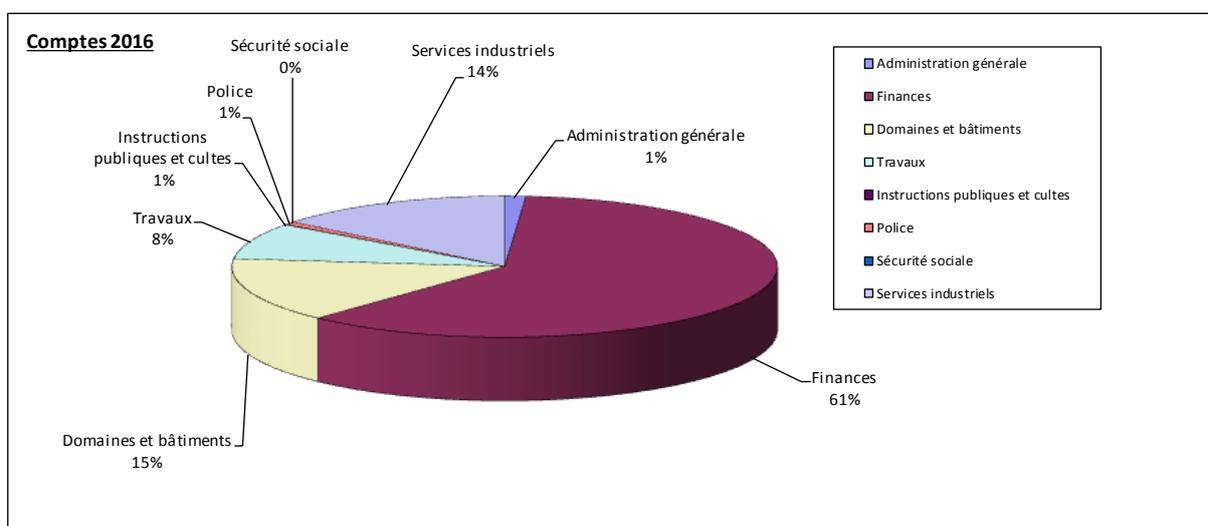


Tableau de répartition des revenus



Commune de Gimel

	Comptes 2016		Budget 2016		Ecart budget - comptes	
Administration générale	131'498.80	1.24%	106'100.00	1.07%	-25'398.80	3.88%
Finances	6'436'294.22	60.73%	6'255'626.00	62.91%	-180'668.22	27.62%
Domaines et bâtiments	1'565'832.43	14.78%	1'499'653.00	15.08%	-66'179.43	10.12%
Travaux	883'399.41	8.34%	627'360.00	6.31%	-256'039.41	39.14%
Instructions publiques et cultes	8'591.75	0.08%	6'800.00	0.07%	-1'791.75	0.27%
Police	76'387.70	0.72%	75'900.00	0.76%	-487.70	0.07%
Sécurité sociale	-	0.00%	-	0.00%	-	0.00%
Services industriels	1'495'631.90	14.11%	1'120'000.00	11.26%	-375'631.90	57.42%
Totaux	10'597'636.21	100.00%	9'691'439.00	97.47%	-906'197.21	138.52%
<i>Perte</i>		<i>0.00%</i>	<i>251'999.00</i>	<i>2.53%</i>	<i>251'999.00</i>	<i>-38.52%</i>
Totaux	10'597'636.21	100.00%	9'943'438.00	100.00%	-654'198.21	100.00%



Commentaires sur les revenus

Administration : Les revenus incluent, entre autres, la vente des cartes CFF, la participation de l'Assagie pour le centre des jeunes. Les revenus sont supérieurs au budget avec le remboursement de salaires par la caisse d'assurances.

Finance : Le revenu des impôts des personnes physiques est un peu en dessous des espérances, mais supérieur à celui de 2015. L'impôt sur les successions présente un revenu supérieur aux prévisions. Le remboursement de Fr. 78'840.00 concernant le décompte final de la péréquation 2015 est compris dans les revenus.

Domaines et bâtiments : Les ventes de bois permettent d'obtenir des revenus supérieurs au budget. Les locations sont conformes au budget. Une participation de l'ASSAGIE de Fr. 28'101.00 pour la cantine scolaire installée dans le nouveau bâtiment multifonction n'était pas prévue au budget. Le montant des locations de salle (grande-salle, cantine) sont en baisse pour 2016.



Travaux : Le montant des taxes d'introduction égouts, en outre, expliquent l'écart par rapport au budget.

Services industriels : L'écart provient de la vente de gaz qui a été supérieure aux prévisions, ainsi que la rétrocession de Valgaz. Les taxes d'introduction eau sont nettement supérieures au budget avec la construction des immeubles au Closez à l'Orbannaz. La vente d'eau à la Commune de St-George présente également une consommation plus élevée que les prévisions.

Les autres revenus sont conformes au budget.

Tableau des charges et revenus par nature

Tableau des charges par nature



Commune de Gimel

	Comptes 2016		Comptes 2015	
Autorités et personnel	1'604'767.45	15.33%	1'544'053.50	15.21%
Biens, services, marchandises	2'915'420.57	27.85%	2'976'097.43	29.31%
Intérêts	162'846.09	1.56%	154'082.82	1.52%
Amortissements	983'902.08	9.40%	740'252.94	7.29%
Rbt, part. & subv. à des collect. publ.	3'958'210.90	37.81%	4'085'879.15	40.24%
Aides et subventions	569'161.46	5.44%	431'110.60	4.25%
Attribution aux fonds et aux fin. speciaux	273'387.60	2.61%	223'147.27	2.20%
Totaux	10'467'696.15	100.00%	10'154'623.71	100.00%

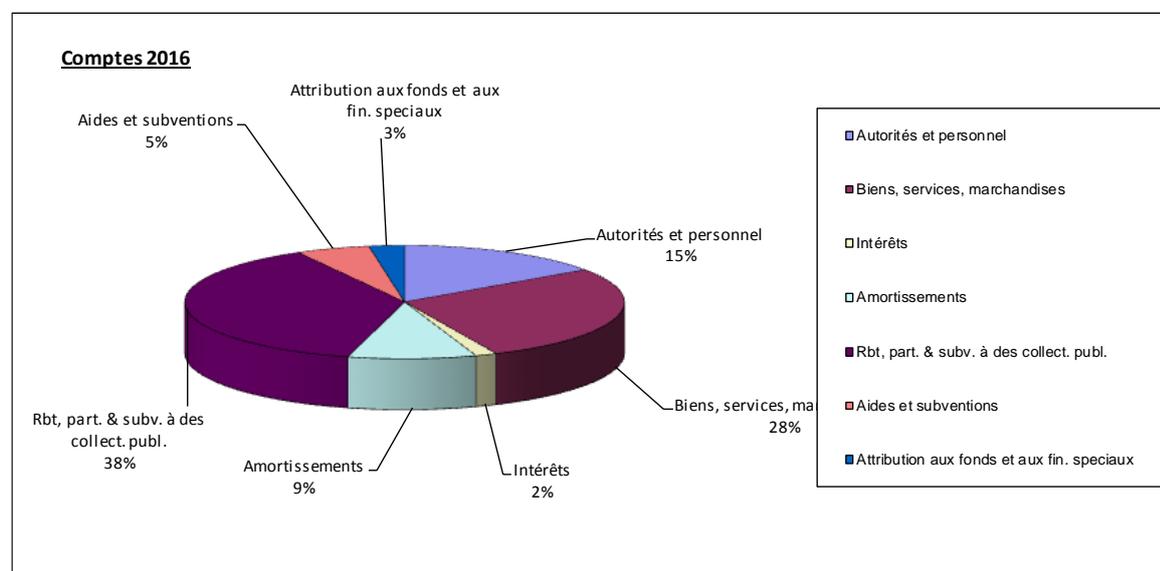


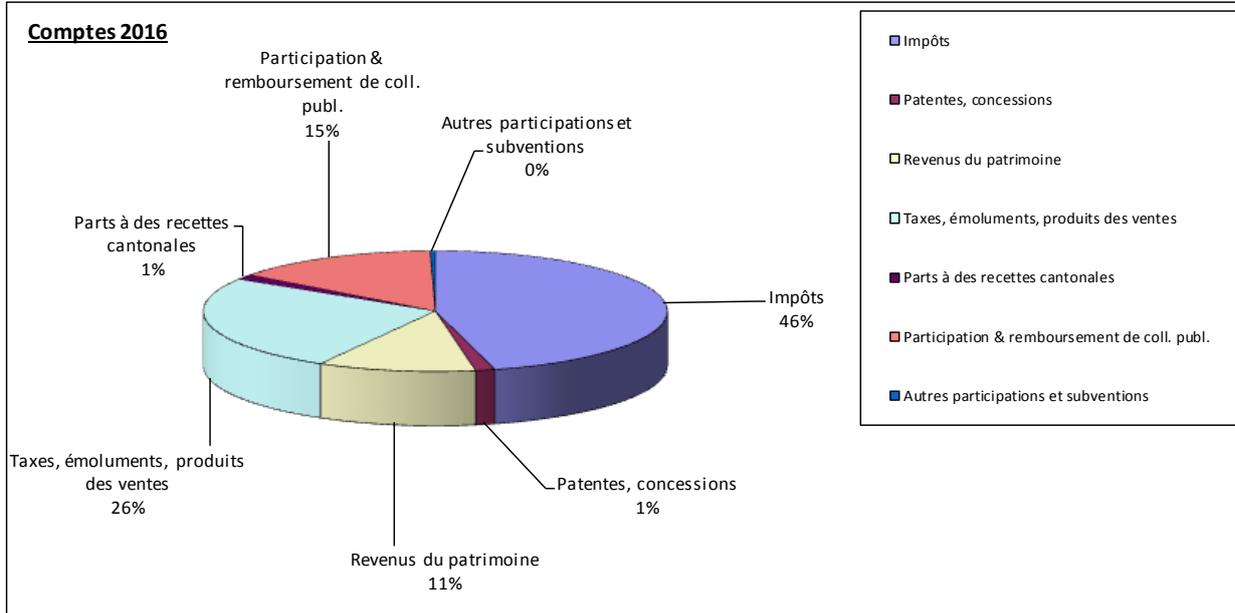


Tableau des revenus par nature



Commune de Gimel

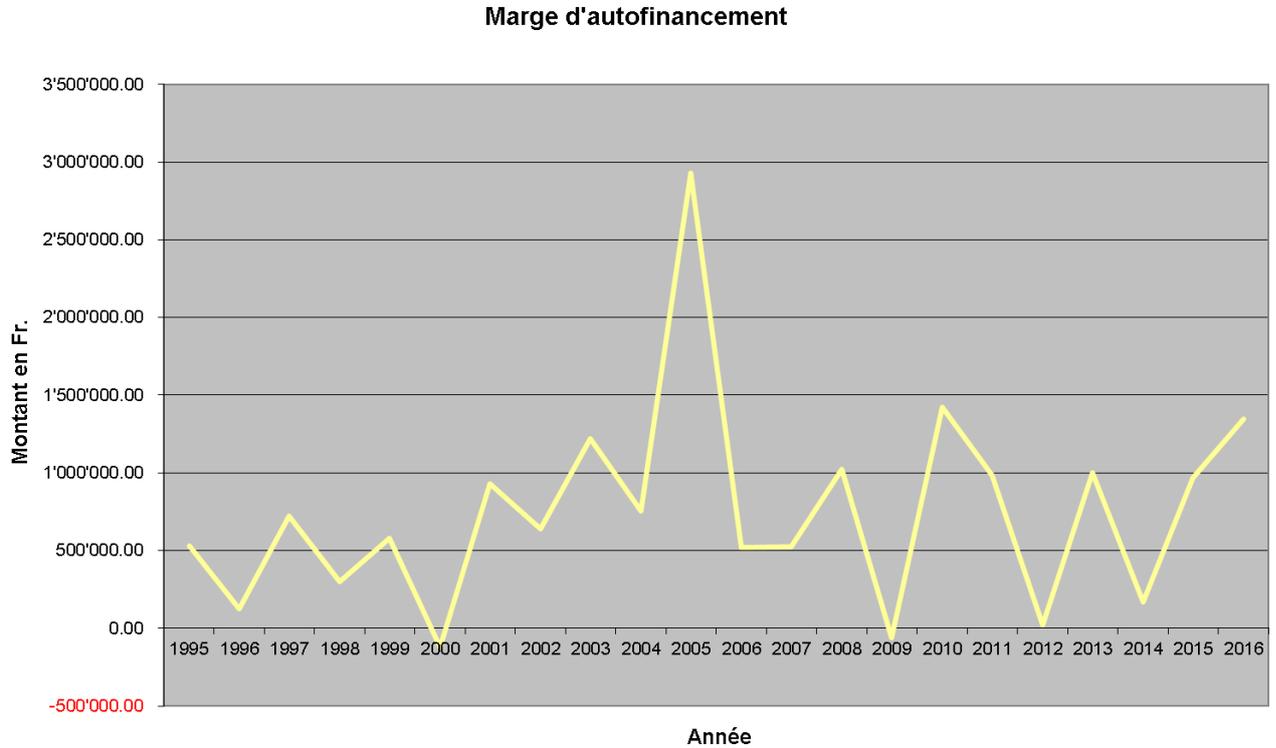
	Comptes 2016		Comptes 2015	
Impôts	4'862'776.87	45.89%	4'862'189.78	47.40%
Patentes, concessions	141'703.90	1.34%	125'187.75	1.22%
Revenus du patrimoine	1'164'233.70	10.99%	1'171'341.34	11.42%
Taxes, émoluments, produits des ventes	2'722'350.76	25.69%	2'065'195.36	20.13%
Parts à des recettes cantonales	144'497.05	1.36%	47'357.40	0.46%
Participation & remboursement de coll. publ.	1'523'684.68	14.38%	1'892'789.49	18.45%
Autres participations et subventions	38'389.25	0.36%	56'874.50	0.55%
Prélèvement sur les fonds		0.00%	37'788.50	0.37%
Totaux	10'597'636.21	100.00%	10'258'724.12	100.00%





Marge d'autofinancement

Evolution de la marge d'autofinancement



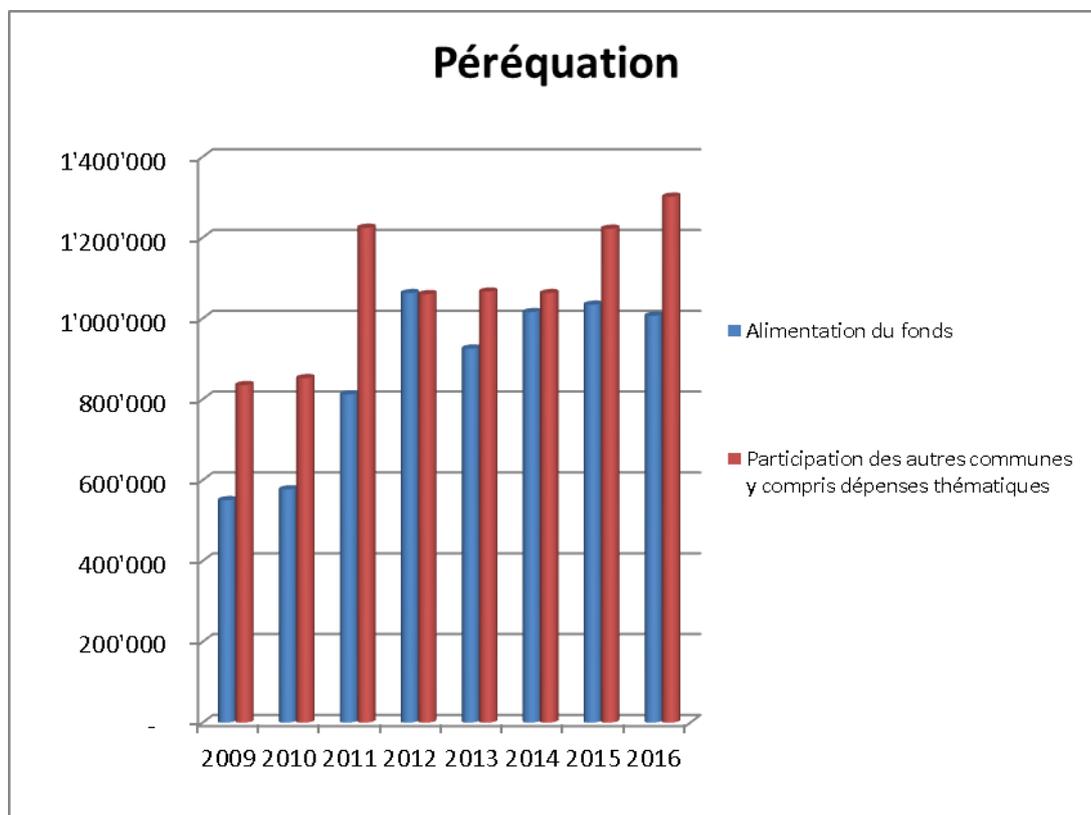
Commentaires sur la marge d'autofinancement

La marge d'autofinancement est très volatile. Elle sert à couvrir les amortissements hypothécaires et à investir dans de nouvelles infrastructures. Il est nécessaire qu'elle reste positive. Cette année, elle est de nouveau intéressante notamment grâce aux taxes d'introduction pour un total de Fr. 395'606.50. En 2016, la marge d'autofinancement s'élève à Fr. 1'344'625.81. Elle était de Fr. 966'088.18 en 2015. La marge couvre les amortissements hypothécaires qui se sont élevés à Fr. 489'901.00 en 2016.

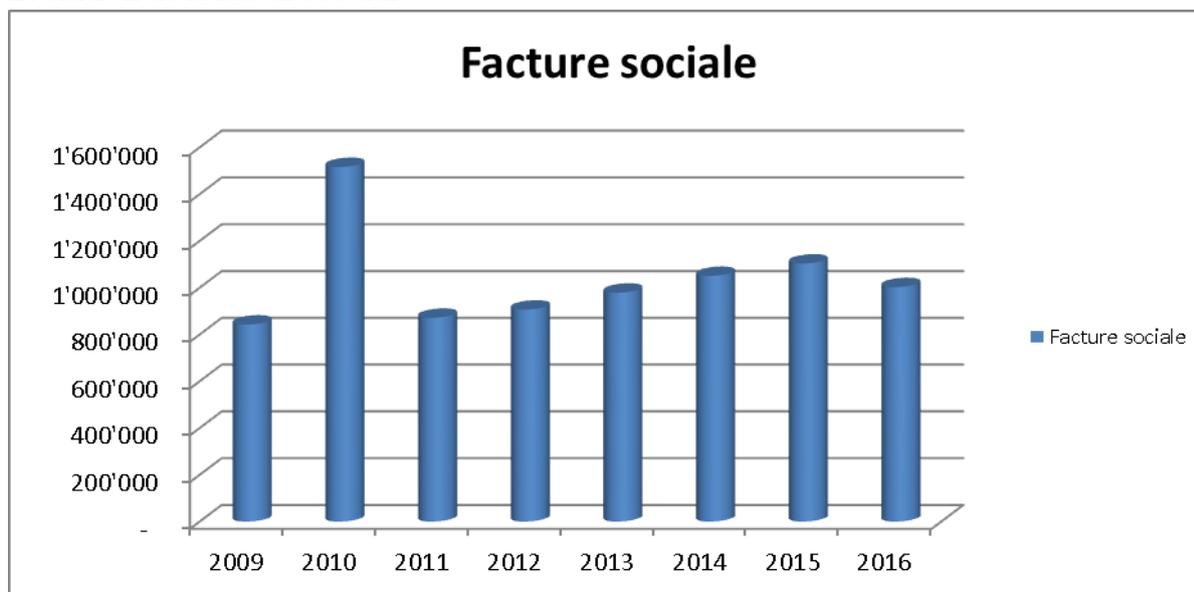


Facture sociale - péréquation

Evolution de la péréquation



Evolution de la facture sociale

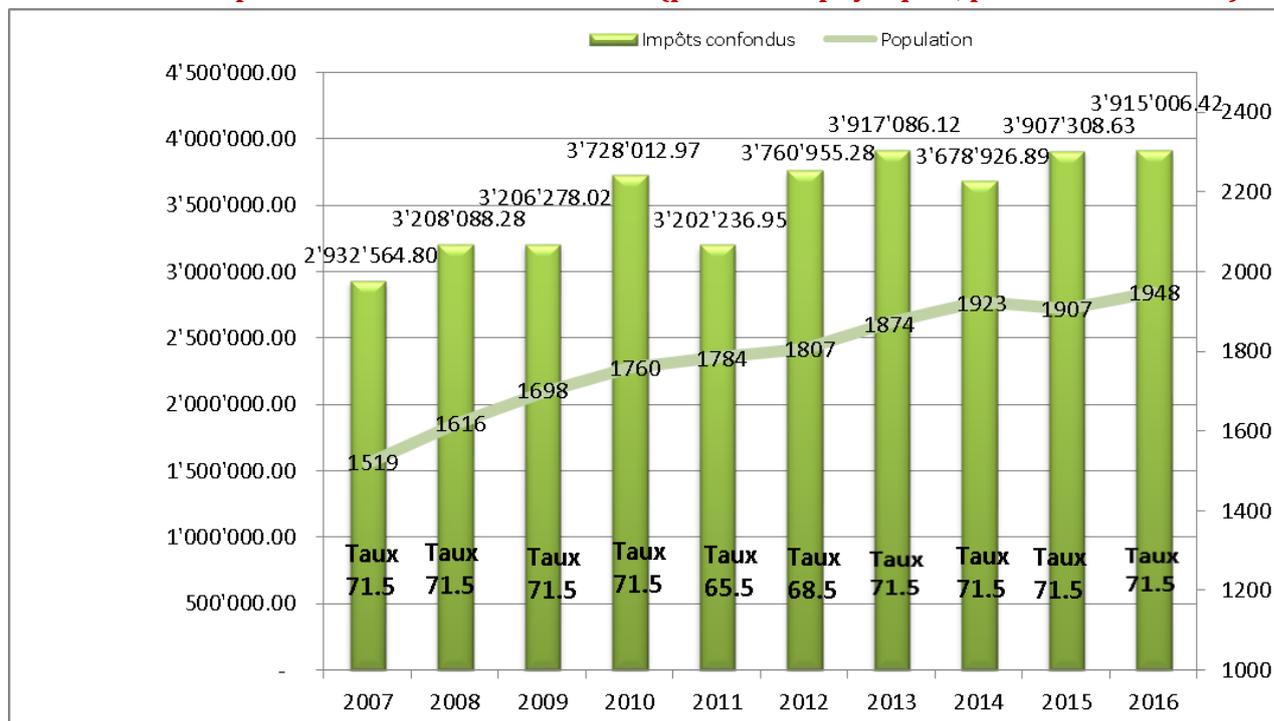


La facture sociale 2016 est basée sur les acomptes, tandis que les montants antérieurs ont été calculés selon les décomptes finaux.



Impôts

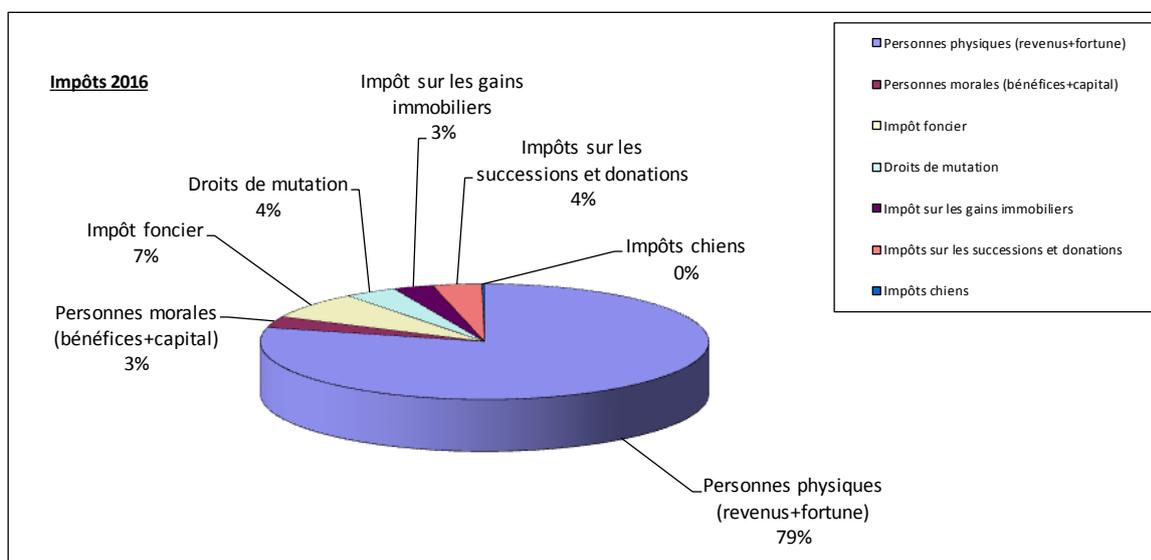
Evolution des impôts sur le revenu et la fortune (personnes physiques, personnes morales)



Structure des impôts 2016



	Comptes 2016		Comptes 2015	
Personnes physiques (revenus+fortune)	3'951'056.57	78.91%	3'926'648.46	79.98%
Personnes morales (bénéfices+capital)	158'361.55	3.16%	206'647.32	4.21%
Impôt foncier	375'400.65	7.50%	362'287.30	7.38%
Droits de mutation	191'030.90	3.82%	141'392.10	2.88%
Impôt sur les gains immobiliers	144'497.05	2.89%	47'357.40	0.96%
Impôts sur les successions et donations	177'477.20	3.54%	216'014.60	4.40%
Impôts chiens	9'450.00	0.19%	9'200.00	0.19%
Totaux	5'007'273.92	100.00%	4'909'547.18	100.00%





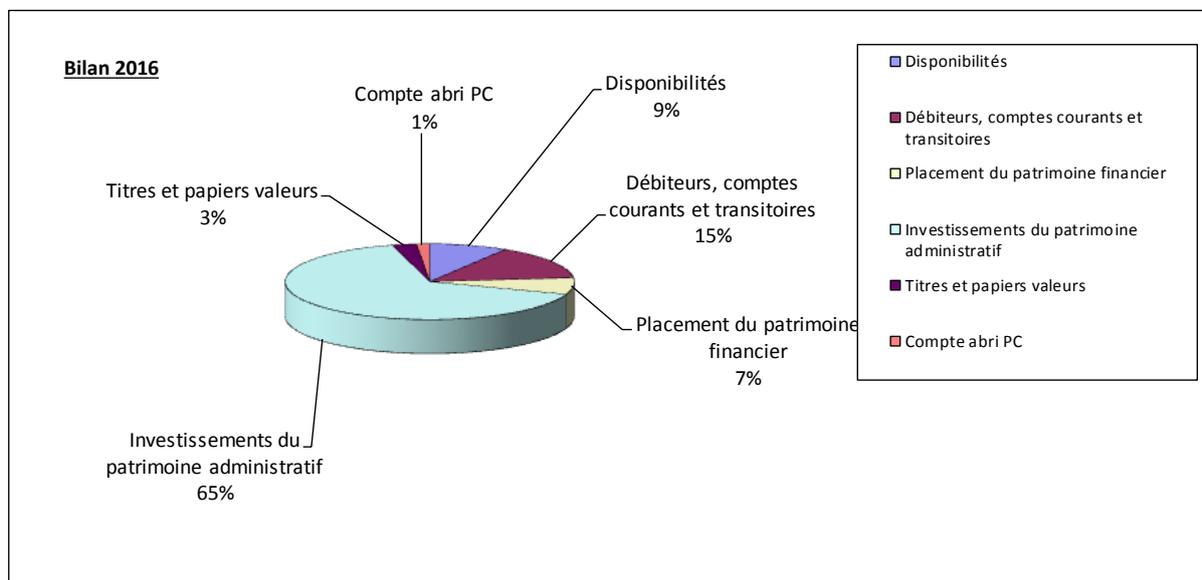
Bilan

Structure du bilan ACTIF



Commune de Gimel

	Bilan 2016		Bilan 2015	
Disponibilités	1'667'077.61	8.78%	1'218'256.78	6.72%
Débiteurs, comptes courants et transitoires	2'774'356.90	14.61%	3'105'802.77	17.13%
Placement du patrimoine financier	1'338'836.80	7.05%	1'331'809.78	7.34%
Investissements du patrimoine administratif	12'414'952.14	65.39%	11'924'723.17	65.76%
Titres et papiers valeurs	510'625.00	2.69%	532'625.00	2.94%
Compte abri PC	279'553.45	1.47%	19'342.55	0.11%
Totaux	18'985'401.90	100.00%	18'132'560.05	100.00%



En 2016, de nouveaux investissements ont été effectués pour un montant de Fr. 1'559'025.35, en regard d'amortissements comptabilisés à hauteur de Fr. 941'298.15. Les débiteurs ont été mis à jour et sont à nouveau bien suivis. Quelques poursuites sont nécessaires chaque année, mais par rapport au total de factures leur nombre reste faible. Le compte « titres et papiers valeur » est diminué de la cession des actions Télédôle. Le compte abris PC présente un solde plus élevé suite à l'échéance du placement trésorerie. L'argent est à nouveau disponible pour effectuer les travaux de rénovation des abris.

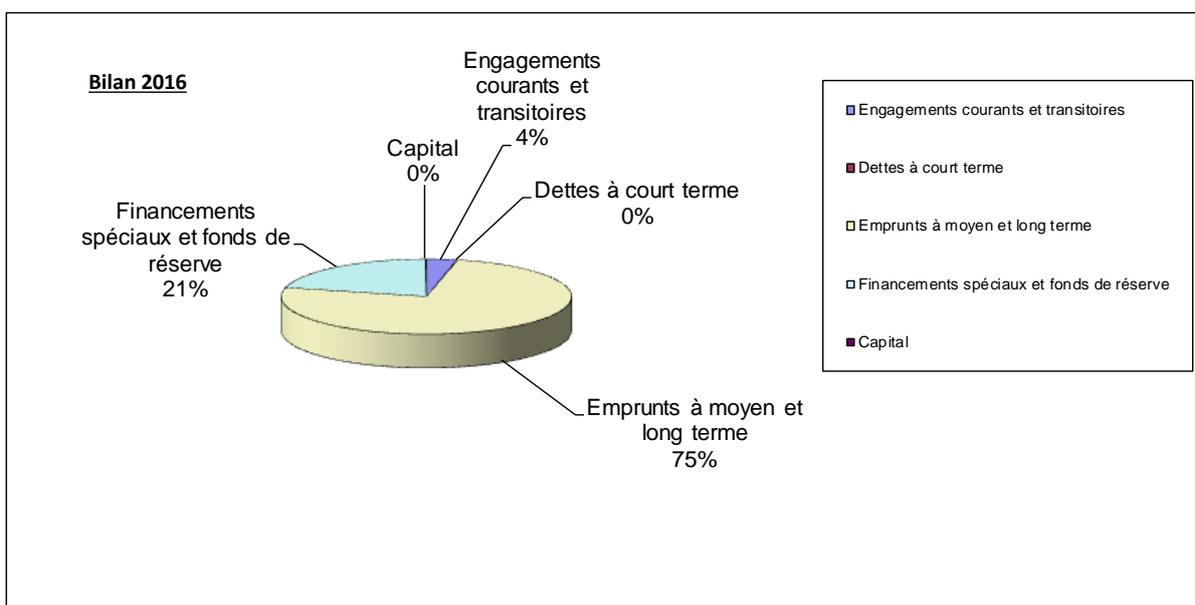


Structure du bilan PASSIF



Commune de Gimel

	Bilan 2016		Bilan 2015	
Engagements courants et transitoires	644'446.10	3.39%	863'656.76	4.76%
Dettes à court terme	13'698.80	0.07%	4'399.70	0.02%
Emprunts à moyen et long terme	14'335'059.00	75.51%	13'674'960.00	75.42%
Financements spéciaux et fonds de réserve	4'016'140.38	21.15%	3'743'426.03	20.64%
Capital	-23'942.38	-0.13%	-153'882.44	-0.85%
Totaux	18'985'401.90	100.00%	18'132'560.05	100.00%



Dettes

Quatre emprunts ont été renouvelés en 2016 pour un montant total de Fr. 3'031'250.00. Les taux restant bas et leur évolution incertaine, il a été décidé de prendre des durées d'emprunt allant de 3 à 9 ans, afin de diversifier au maximum les échéances et par conséquent atténuer les futures variations de taux.

Un nouvel emprunt a également été souscrit, au taux de 0%, pour les préavis liés aux travaux de gaz sur la route de Longirod, ainsi que la réfection de la route de Bauloz. Toutefois, les travaux en relation avec la route de Bauloz ont été reportés au printemps 2017.

Les amortissements hypothécaires se situent aux alentours des 4.2% par année. Pour 2016, le remboursement de l'emprunt s'élève à Fr. 489'901.00. Il est important de pouvoir rembourser au plus vite les emprunts.

Le ratio d'endettement net par habitant se situe à 4'732.00 pour 2016. Il était de 4'660.00 en 2015.



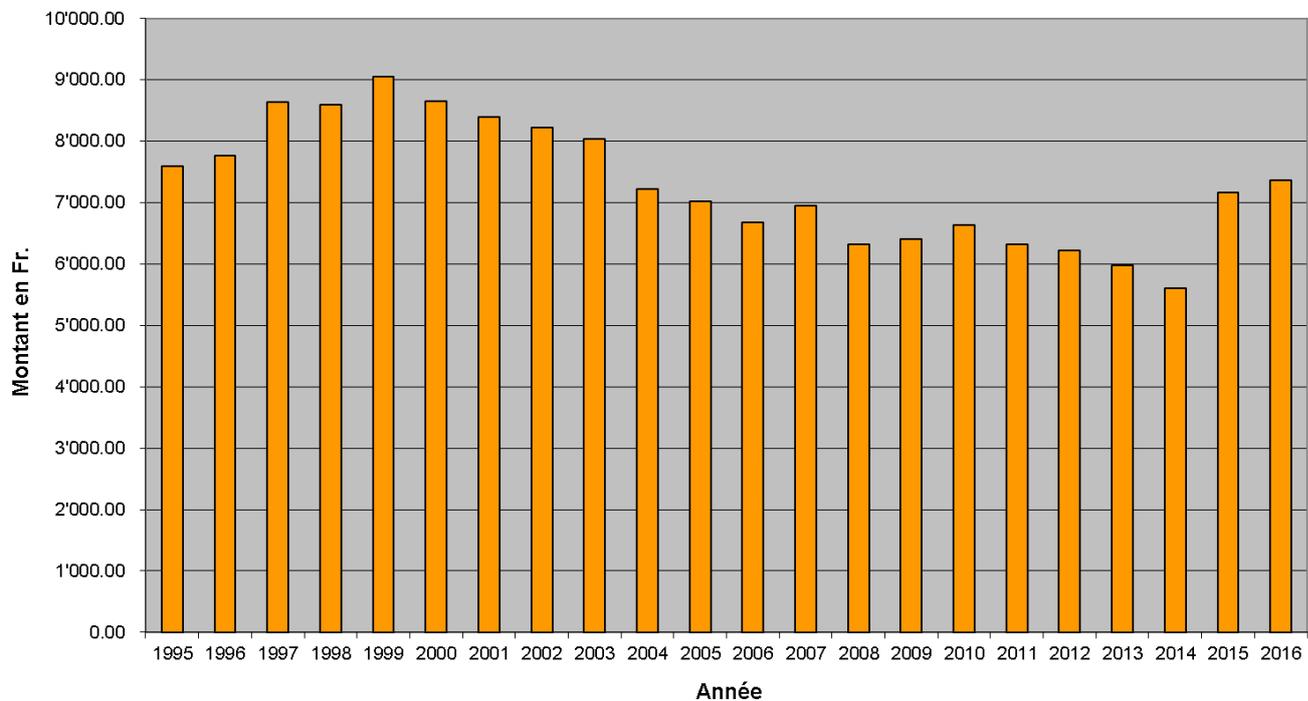
Situation des dettes au 31 décembre 2016

	Nombre de tranche	Montant	Part	Taux moyen	Amortissement par année	
Raiffeisen	8	3'143'742.00	21.9%	1.21%	123'668.00	
UBS	6	943'750.00	6.6%	0.65%	55'000.00	
BCV	5	2'167'500.00	15.1%	0.99%	103'500.00	
Swissquote	1	1'000'000.00	7.0%	0.02%	15'000.00	
SUVA	1	2'000'000.00	14.0%	0.35%	87'000.00	
Poste	8	5'080'067.00	35.4%	0.71%	217'733.00	
	29	14'335'059.00	100%	0.81%	601'901.00	4.20%

Emprunt nile adm.	583'750.00	Emprunt gaz	1'351'000.00
Emprunt bât. Multifonctions	2'535'000.00	Emprunt step	850'000.00
Emprunt Vernet	421'867.00	Emprunt déchèterie	772'200.00
Emprunt Marais I	3'945'000.00	Emprunt routes	310'000.00
Emprunt Marais II	1'365'750.00	Conduites Closez	230'000.00
Emprunt salle omnisport	1'795'492.00	Emprunt divers (trésorerie)	175'000.00

Evolution de la dette brute par habitant

Dette par habitant





Evolution des dettes et intérêts passifs

Année	Dettes	Amortissements	Intérêts
2004	10'401'000.00	421'000.00	387'496.55 (nouvel emprunt de Fr. 100'000)
2005	10'168'800.00	232'200.00	357'831.75
2006	9'911'600.00	257'200.00	349'695.33
2007	10'550'072.15	278'450.00	358'406.78 (nouvel emprunt de Fr. 916'922.15)
2008	10'218'950.00	331'122.15	349'317.15
2009	10'885'750.00	333'200.00	290'296.73 (nouvel emprunt de Fr. 1'000'000)
2010	11'683'300.00	402'450.00	274'229.25 (nouvel emprunt de Fr. 1'200'000)
2011	11'330'182.00	353'118.00	239'744.74
2012	11'609'064.00	421'118.00	207'849.55 (nouvel emprunt de Fr. 700'000)
2013	11'210'496.00	398'568.00	185'623.32
2014	10'777'328.00	433'168.00	156'266.13
2015	13'674'960.00	433'168.00	149'626.41 (nouvel emprunt de Fr. 3'330'800)
2016	14'335'059.00	489'901.00	162'577.54 (nouvel emprunt de Fr. 1'150'000)

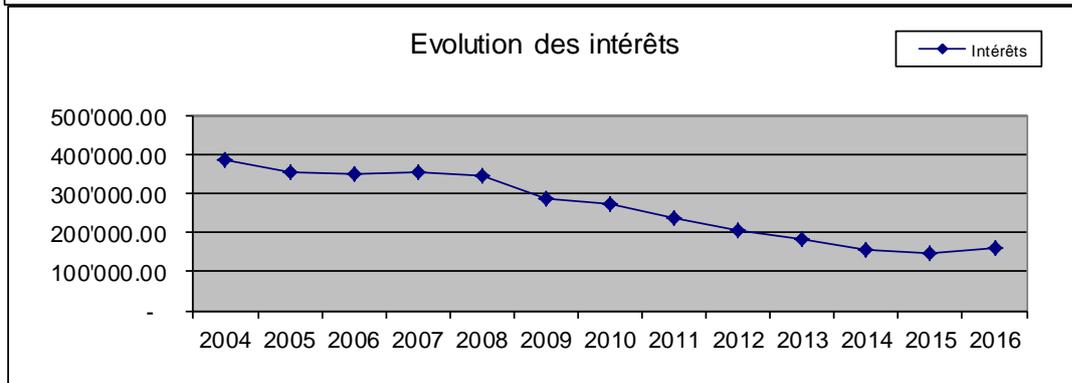
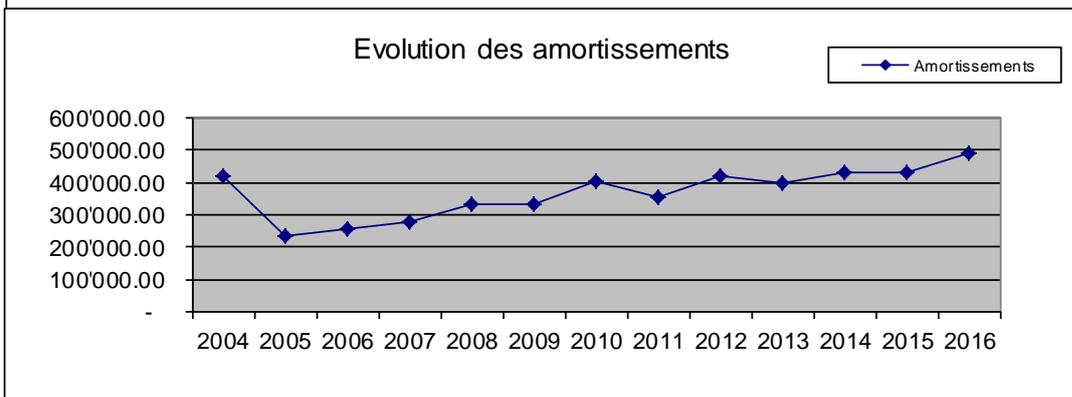
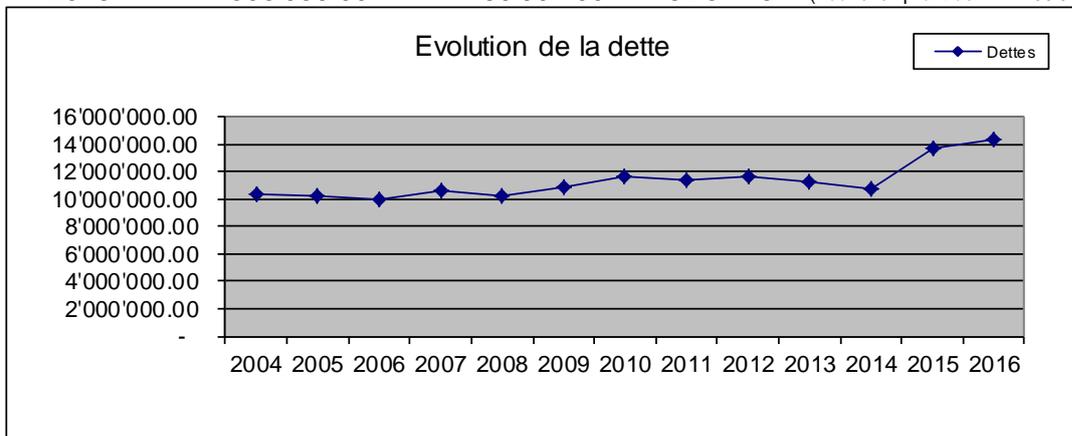
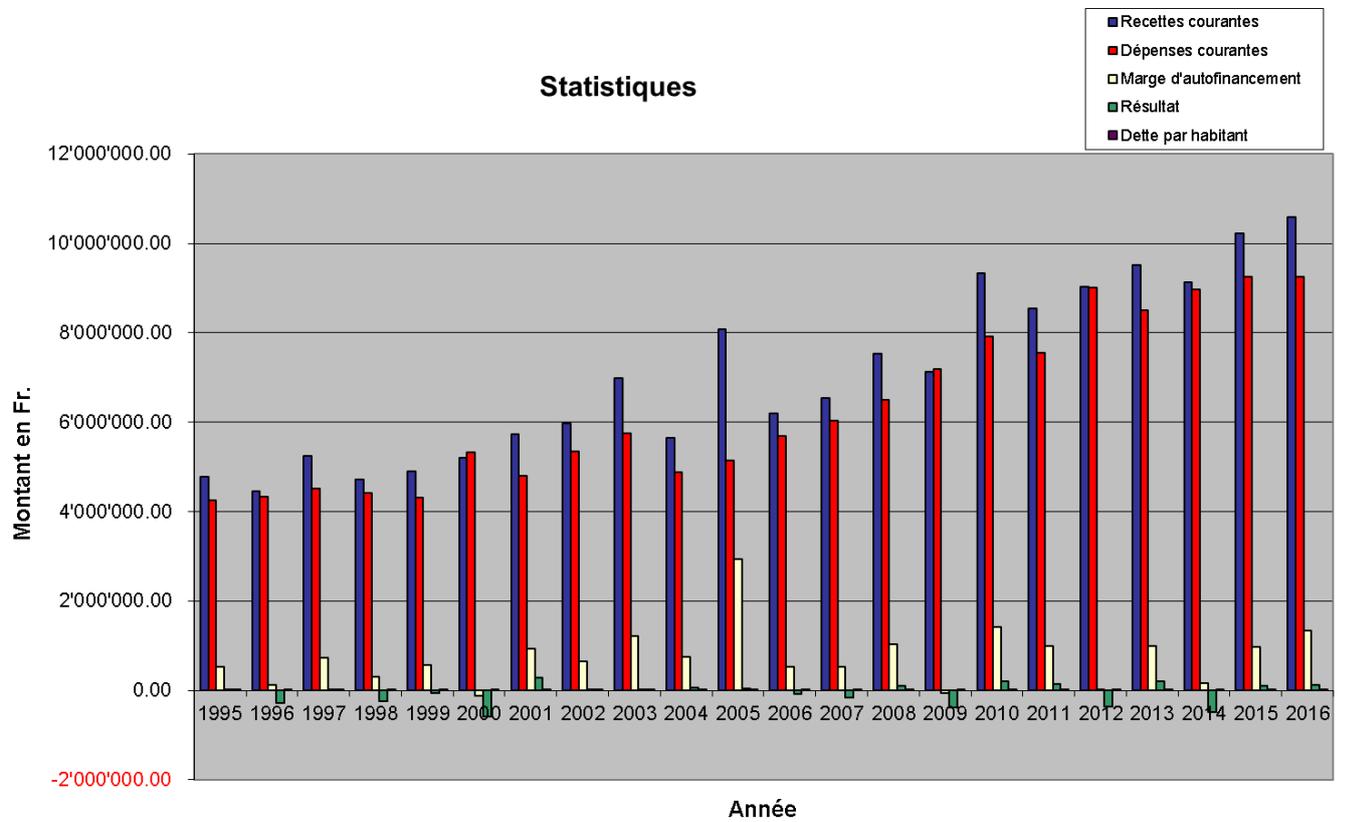




Tableau récapitulatif des dernières années





CHAPITRE 10 CONCLUSIONS

En application de l'article 90 du Règlement communal et fondé sur ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

- Vu le préavis municipal no 3-2017
- Oûi le rapport de la Commission de gestion,

Décide

- D'approuver la gestion de la Municipalité pour l'année 2016
- D'adopter les comptes tels que présentés
- D'en donner décharge à la boursière
- D'en donner décharge à la Municipalité
- De donner décharge de son mandat à la commission de gestion

Philippe Rezzonico
Municipal des finances

(signé :)

Au nom de la Municipalité :

La Syndique :

La Boursière :

(signé :)

Sylvie Judas

Pascale Ducret



GLOSSAIRE

Abréviations	Explications
AAS	Agence d'assurances sociales
ACVF	Association Cantonale Vaudoise de Football
ADCV	Association Des Communes Vaudoises
ADIG	Association Des Intérêts de Gimel
AFC	Administration Fédérale des Contributions
AFJ	Accueil Familial de Jour
AI	Assurance Invalidité
AJEMA	Accueil de Jour des Enfants de Morges et Aubonne
ARAE	Association Régionale pour l'Accueil de l'Enfance
ARASMAC	Association Régionale des Assurances Sociales Morges – Aubonne - Cossonay
ARCAM	Association de la Région Cossonay – Aubonne – Morges
ASSAGIE	Association Scolaire intercommunale Aubonne – Gimel – Etoy
AVASAD	Association Vaudoise d'Aide et de Soins à Domicile
AVDCH	Association Vaudoise du Contrôle des Habitants
AVS	Assurance Vieillesse et Survivants
ETP	Equivalent temps plein (100%)
FAJE	Fondation Accueil de Jour des Enfants
LACI	Loi sur l'assurance-chômage obligatoire et l'indemnité en cas d'insolvabilité
MADR	Méthode automatique de détermination des réserves
PC	Prestations Complémentaires
PDDE	Plan Directeur Distribution de l'Eau
PGA	Plan Général d'Affectation



PGEE	Plan Général Evacuation des Eaux
PNRJV	Parc Naturel Régional Jura-Vaudois
PPA	Plan partiel d'affectation
RI	Revenu Insertion
SDT	Service du Développement Territorial
SEFA	Société Electrique des Forces de l'Aubonne
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UCV	Union des Communes Vaudoises